

Conditions de diffusion du film « Bienvenue les vers de terre »

Vous souhaitez organiser une projection-débat autour du documentaire *Bienvenue les vers de terre*. Voici quelques éléments d'information. Vous pouvez nous contacter pour d'autres renseignements.

Le documentaire *Bienvenue les vers de terre* a pour sujet l'agriculture de conservation et de régénération des sols. Il s'adresse au grand public.

Le slogan du film est :

« Pour un monde durable, ils développent une agriculture pour demain. »

L'objectif est d'organiser des projections-débats au cinéma ou dans tous lieux adaptés à une projection sur grand écran. Ces événements sont des rencontres entre le grand public, des agriculteurs.

Le film peut servir pour animer des formations ou des salons professionnels dédiés à l'agriculture ou aux instances professionnelles qui souhaitent faire de la sensibilisation sur l'agriculture de conservation et plus généralement sur l'agroécologie.

Ce film peut également être diffusé au sein des établissements scolaires.

Les différentes possibilités de projection-débat.

I – Si déplacement des intervenants

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des organisateurs.

II - Les droits de diffusion

A - Projection-débat grand public au cinéma quelque soit la structure organisatrice.

Billetterie CNC. Accord entre le cinéma et IDÉtorial. Pas de droits de diffusion pour l'organisateur.

B – Projection-débat pour une association.

Les droits de diffusion sont de 150,00 €. (pas de TVA)

C - Projection-débat pour une collectivité territoriale.

Les droits de diffusion sont de 300,00 €. (pas de TVA)

D - Projection-débat pour une agence étatique ou une entreprise

Les droits de diffusion sont de 400,00 €. (pas de TVA)

E – Projection-débat dans un établissement scolaire.

Les droits de diffusion pour une projection est de 100,00 € TTC (pas de TVA) auxquels s'ajoutent les frais postaux de l'envoi de la copie en support numérique ;
Pour des projections supplémentaires est de 35,00 € TTC / par projection
Le fichiers PDF de l'affiche vous seront communiqués par courriel.

Une convention d'utilisation de cette copie sera établie entre vous et l'association IDÉtorial. À la réception de la convention signée et du règlement les éléments vous seront envoyés par voie postale.

F – Autres cas. Nous contacter

II - Les conditions de prise en charge sont :

- Prise en charge de l'hébergement et des repas.
- Prise en charge des frais de déplacement : 0,60 €/Km et frais de péage éventuels. Sarah Singla à partir Pont de Salars (Aveyron). François Stuck à partir de Payrignac (Lot).
- Nous consulter si autres modes de déplacements (train ou avion)

Informations techniques

1h11 – 16/9 – Couleur – Stéréo
Visa d'exploitation CNC N° 150.223
Le code distributeur associé est le 04829 – IDETORIAL

Formats de diffusion disponibles :

- DCP pour une projection en salle de cinéma
- H264 pour une projection à partir d'un ordinateur

Mentions à faire apparaître sur toute communication :

« Un film produit et distribué par l'association IDÉtorial en partenariat avec l'association Clé 2 Sol. Soutenu par la Région Occitanie. Prix du Meilleur film au Festival des Possibles 2019. »

Contact distributeur

François Stuck – 06 144 20 531 / contact@idetorial.fr

Association IDÉtorial
61 chemin des Ramonettes
46300 Payrignac
www.idetorial.fr



Association loi 1901
61 chemin des Ramonettes 46300 Payrignac
SIRET : 800 930 471 00035 - APE : 5911B